IGP CÔTES DU TARN – CABANÈS. « Le vin du Delta »

Domaine « Les Vignes des Garbasses » (Cabanès, Tarn)

L'Indication Géographique protégée (IGP) Côtes du Tarn est reconnue pour les vins de pays de pays tarnais depuis le décret du 16 novembre 1981. Elle s'étend sur 115 communes de la moitié ouest du Département du Tarn (Fig. 2). Cette dénomination obéit à un cahier des charges paru en octobre 2011, consolidé en novembre 2013. L'aire géographique des Côtes du Tarn est liée aux « sols peu fertiles et bien drainés ... situés sur les terrasses d'alluvions anciennes du Tarn, de l'Agout et du Dadou, ainsi que sur les coteaux et plateaux tertiaires ».

Depuis octobre 2011, l'IGP Côtes du Tarn peut être complétée par le nom d'une unité géographique de plus petite taille. C'est ainsi que trois communes situées sur les coteaux molassiques, entre les cours du Dadou et de l'Agout, ont accédé à la dénomination **Côtes du Tarn – Cabanès**: Briatexte et Graulhet, sur le versant méridional de la vallée du Dadou; Cabanès centré sur la vallée de l'Assou, débordant sur les coteaux qui bordent la vallée de l'Agout au nord (**Fig. 2**).

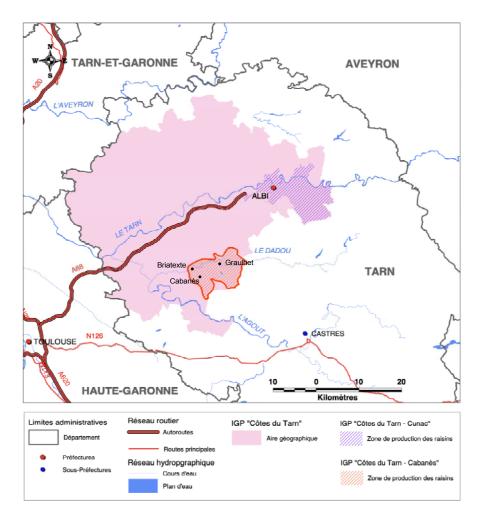
Ne bénéficient de l'unité géographique Cabanès, que des vins tranquilles rouges, rosés et blancs et des vins blancs sûrmuris.



1. Panorama de la vallée de l'Assou depuis le lieu-dit La Gravette. Les vignes sont implantées sur le versant sud de la vallée, en pente douce (premier plan). Son versant nord (en fond), plus abrupt n'est pas planté de vignes.

Un peu d'histoire

Le plan cadastral de la commune de Cabanès figure en 1862 d'assez nombreuses parcelles de vignes, mais on ne trouve aucune indication sur l'implantation d'un grand vignoble autour de Cabanès avant 1862 et la mention dans le Dictionnaire historique et géographique du département du Tarn de « Coteaux bordés au nord par le ruisseau Assou, de l'est au sud-ouest par le ruisseau Léon. Sol argileux et siliceux en quelques points, terres produisant du froment, peu de maïs, presque pas d'avoine, arbres fruitiers, récolte en vins assez considérable ». L'auteur fait état de 235 ha de vignes sur les 355 ha de terres labourables que compte la commune.



2. Répartition cartographique de l'IGP Côtes du Tarn - Cabanès au sein de l'IGP Côtes du Tarn. Source INAO, 2011. Les trois communes de l'appellation : Briatexte, Cabanès et Graulhet.

La tradition orale n'a pas beaucoup plus de mémoire. Avant l'arrivée du Phylloxera, en 1879 dans les secteurs de Cabanès et de Briatexte, le vignoble de Cabanès aurait compté jusqu'à 500 ha de vignes qui donnaient des « vins de qualité ».

Le domaine le plus remarquable, créé au début du 19e siècle, était celui de Mas del Bosc qui rassemblait à lui seul 40 ha de vignes. Les coteaux de Cabanès comptaient aussi de nombreux vignerons indépendants et les vestiges de caves ou d'infrastructures vigneronnes sont nombreux dans l'habitat. Les lianes de *vitis vinifera* ensauvagées sont courantes dans les bois et témoignent de la dispersion des parcelles de vignes abandonnées.

L'implantation de la vigne dans la vallée de l'Assou est certainement très ancienne et les vins avaient dû bénéficier d'un exutoire vers la mer et le Bordelais par la voie navigable du Tarn. Mais la concurrence avec les vins de Gaillac avait certainement dû limiter les possibilités d'exportation. L'essor du vignoble de Cabanès est plus récent, vraisemblablement lié au développement du chemin de fer à partir des années 1860, et de la proximité de la gare de Fiac, sur la voie Mazamet-Toulouse, située à moins de 5 km, avec la facilité d'exporter la plus grande partie de la production vers la région toulousaine. Le maximum de la production de Cabanès date certainement de la courte période pré-phylloxérique.

Il ne subsistait, il y a 10 ans, que 50 ha de vigne sur la commune. A ce jour, il ne persiste sur la commune de Cabanès qu'un unique et dernier vigneron indépendant qui exploite le domaine « Les Vignes des Garbasses ». Il est recentré sur 13 ha de parcelles exposées principalement sur le versant nord de la vallée de l'Assou (**Fig. 3**). 10 ha de vignes sont exploités par le GAEC de la Marronnié, sur la commune de Briatexte, mais vous ne retrouverez pas son vin en bouteille.

Il s'agit bien d'un vignoble relique.

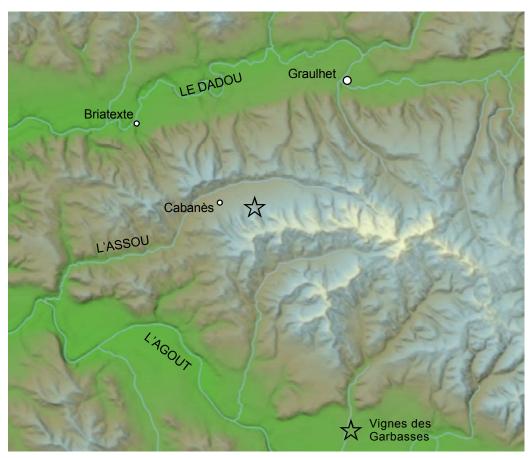
Le Climat

Le vignoble de Cabanès est le plus méridional des vignobles du Tarn. Il est centré sur la vallée de l'Assou, vallée évasée mais dissymétrique, de direction est-ouest, arquée en direction de l'ouest sud-ouest (**Fig. 3**).

- Sur son versant sud, en pente douce, les vignes du domaine des Garbasses s'étagent entre 200 et 300 m d'altitude, et montent à l'assaut d'un relief tabulaire atteignant 350 m d'altitude. Ce relief, qui le sépare de la vallée de l'Agout située plus au sud, est une ancienne terrasse de cette rivière. Plusieurs parcelles s'y égrènent encore au milieu des bois.
- Son versant nord, plus abrupt, n'est pas planté. Le relief qui le domine atteint 300 m d'altitude. C'est sur son revers nord, sur la pente qui domine cette fois la vallée du Dadou, que l'on retrouve de nombreuses parcelles de vignes, vers 250 m d'altitude, appartenant aux Vignes des Garbasses et au GAEC de la Marronnié.

Cette situation géographique confère au vignoble de Cabanès des caractéristiques climatiques très particulières qui se démarquent assez nettement de celles qui règnent sur le pourtant proche Gaillacois. Les influences océaniques s'y atténuent au profit d'un climat plus continental, à la fois plus chaud et moins humide, marqué par l'influence du Vent d'Autan qui y souffle avec une plus grande fréquence, et souvent de façon tempétueuse. Son influence desséchante est très marquée, réchauffant et favorisant la maturité en arrièresaison, adoucissant les nuits et participant à un maintien naturel de l'état sanitaire. Le vignoble de Cabanès illustre ce qu'aurait été la particularité climatique d'un vignoble sud-tarnais, si l'Histoire l'avait décidé.

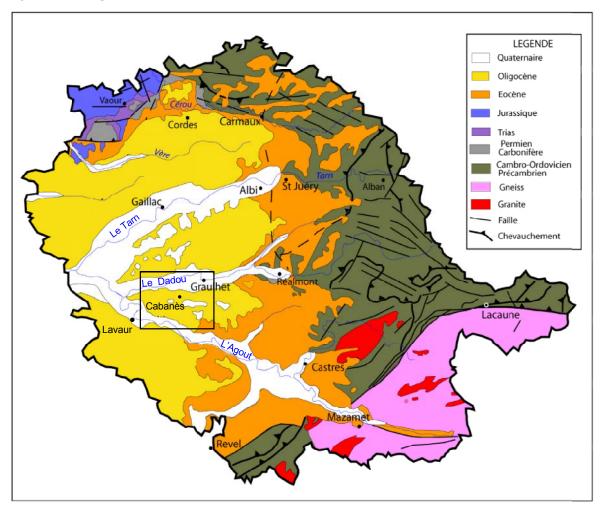
Le climat dont jouit le vignoble de Cabanès se démarque de celui du proche Gaillacois par l'atténuation des influences océaniques au profit d'influences climatiques marquées, notamment, par l'influence desséchante et chaude du Vent d'Autan, comme celles qui règnent dans les collines du sud-tarnais et du Castrais.



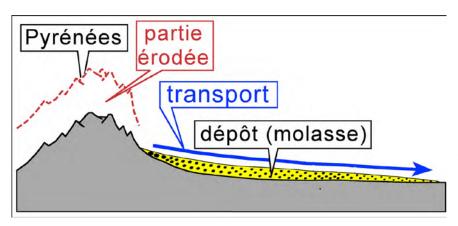
3. Carte du relief centrée sur l'appellation IGP Côtes du Tarn - Cabanès (Source Géoportail). La vallée de l'Assou est une vallée dissymétrique, de direction est-ouest, légèrement arquée vers l'ouest sud-ouest et séparée des vallées de l'Agout et du Dadou par des reliefs dépassant 300 m d'altitude.

Un peu de géologie

Sur le plan géologique, le terroir de Cabanès se situe tout entier sur des terrains tertiaires, d'âge oligocène, appartenant à l'étage Stampien (-34 à -28 Ma) (**Fig. 4**). Il s'agit de couches molassiques, déposées en milieu continental, définies comme Formation des **Molasses de Moulayres** (Astre, 1959). Elles consistent en un ensemble détritique épais de plusieurs centaines de mètres associant, dans des proportions variables, des couches de conglomérat de type poudingue, des grès, des argiles carbonatées et, parfois, des calcaires lacustres. Ces sédiments, apportés par des rivières et des fleuves provenant du sud et du sud-est, sont issus de la dégradation de reliefs très élevés soumis à l'érosion, comme devaient l'être ceux des Pyrénées et de la Montagne Noire (**Fig. 5**).



4. Carte géologique synthétique du Tarn, d'après J. Rey. L'encadré désigne la région de l'appellation IGP Côtes du Tarn - Cabanès.



5. Reconstitution schématique du piémont des Pyrénées à l'Oligocène. Géodynamique des apports sédimentaires détritiques dans la plaine de l'Aquitaine.

Les dépôts issus de cette érosion vigoureuse sont principalement constitués d'épais bancs de poudingues. En témoignent les affleurements de cette roche que l'on peut observer en de nombreux point le long du talus des routes, à mi pente des bois de Fontulze et de Téulière (**Fig. 6**). La roche est composée de galets de quartz et de roche métamorphique et de graviers emballés dans une matrice sableuse, liées par un ciment siliceux très dur (**Fig. 6**). Elle s'organise en d'épaisses couches lenticulaires disposées en relais, à stratification oblique, correspondant au lit d'anciennes rivières ou fleuves. Quelques galets calcaires renferment parfois des fossiles qui attestent leur origine paléo-pyrénéenne (Mengaud, 1927).



6. Affleurement d'un banc de poudingue dans le talus de la route au lieu-dit Téulière. Vue générale montrant la stratification oblique affectant le dépôt (tirets noirs) et gros plan sur les galets hétérométriques, mal classés, essentiellement représentés par du quartz et des roches métamorphiques.

La formation oligocène des Molasses de Moulayres est bien connue pour renfermer plusieurs nappes conglomératiques superposées, que l'on désigne dans le Tarn sous le terme de Poudingues de type Puylaurens (Mouline, 1967, 1971; Fauré, 2021). Leur présence signe le passage d'un ou plusieurs réseaux fluviatiles en tresses de provenance méridionale (Mouline, 1989).

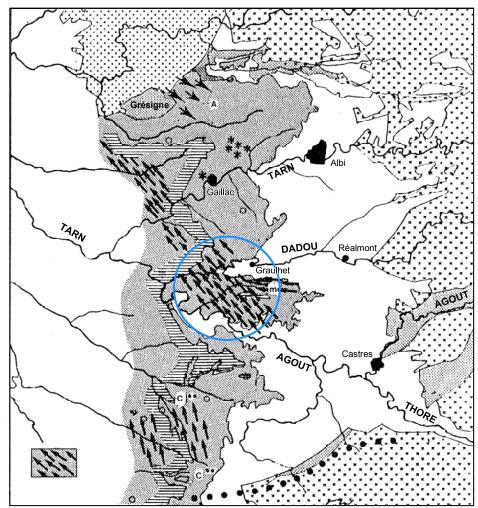
L'analyse de leur répartition géographique permet de reconstituer un réseau fluviatile principal, assez étroit, d'orientation sud-est nord-ouest, selon un axe Castres - Graulhet, qui semble s'élargir dans les secteurs de Moulayres et de Missècle-Cabanès en un véritable paléo-delta, en même temps que les nappes conglomératiques s'épaississent et que les couches argileuses tendres disparaissent. Cette région est nommée par Mouline (1989), le paléodelta de Cabanès (Fig. 7).

Géographiquement, ces apports fluviatiles se réduisent au nord de l'actuel cours du Dadou où ils sont mieux canalisés. Ils ne sont plus identifiés au nord de l'actuel cours du Tescou.

Stratigraphiquement, ils disparaissent totalement à la fin de l'étage Stampien avec le dépôt de calcaires lacustres, équivalents des Calcaires de Cordes, dont les proches témoins résiduels du Pech de Faux et de Saint-Martin couronnent les Molasses de Moulayres de la région de l'Assou.

Le vignoble de Cabanès est établi sur des dépôts molassiques fluviatiles à dominante conglomératique, d'âge oligocène, agencés en un dispositif deltaïque : le Delta de Cabanès. Ces dépôts sont superficiellement remaniés au Quaternaire, en colluvions ou en dépôts de pente sur lesquels est implanté le vignoble.

Ce terrain de graves oligocènes n'est rencontré dans aucun autre terroir du Tarn, en particulier du Gaillacois où les terrains de graves sont toujours associés aux terrasses quaternaires du Tarn.



7. Paléogéographie et répartition des apports fluviatiles paléo-pyrénéens au Stampien, d'après Mouline, 1989. **Légende**. Apports conglomératiques « de type Puylaurens ». Le cercle bleu désigne la région du **Paléodelta de Cabanès**. Il est centré sur l'IGP Côtes du Tarn - Cabanès.

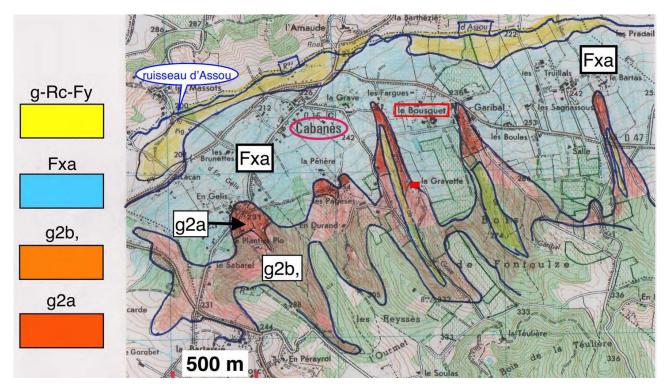
Les terroirs

Toutes les parcelles de l'IGP Côte du Tarn - Cabanès ont en commun d'être établies sur des dépôts de graves, à galets de roches dures (quartz, roches métamorphiques), de taille centimétrique à décimétrique et de quelques galets carbonatés. Les nuances dans la nature de ce sol, que nous allons pointer ci-dessous, ne semblent pas avoir influencé l'encépagement de façon significative.

Terroir de colluvions quaternaires sur Oligocène conglomératique

C'est le terroir dominant de la vallée de Cabanès, que l'on peut observer sur le versant sud de la vallée de l'Assou où la plupart des parcelles du domaine des Vignes des Garbasses sont implantées, aux lieux-dits *la Gravette* et *les Pagèses* (**Fig. 1, 9-11, 16**). Le sol y est particulièrement riche en galets, faits d'une majorité de galets de quartz et de quelques galets carbonatés en bas de pente qui confirme leur origine paléo-pyrénéenne. Il est difficile, comme le fait la carte géologique de Lavaur au 1/50 000 (**Fig. 8**) (Mouline, 1971), de faire la différence entre le substrat conglomératique oligocène altéré par les travaux agricoles (noté g2b et g2Ci) et les colluvions issues de sa dégradation au Quaternaire (notées Fxa).

Les ceps ne sont en fait jamais implantés directement sur l'oligocène molassique ou conglomératique qui est une roche dure, mais sur une couverture d'épaisseur plurimétrique de colluvions qui donnent un sol souple et profond, dont les très nombreux galets sont plus ou moins dilués dans une matrice sableuse, fine. Il s'agit de dépôts de pente, d'âge quaternaire, interprétés comme liés à la glaciation du Riss (Mouline, 1971), et dont la composition et la richesse en galets montre bien qu'ils résultent de la dégradation du sous-sol conglomératique oligocène immédiatement sous-jacent.



8. Carte géologique du versant sud de la vallée de l'Assou centré sur la commune de Cabanès, d'après la carte de Lavaur au 1/50 000 du BRGM (Mouline, 1971). **Légende : g-Rc-Fy** : formations de pente, éboulis et solifluxions quaternaires datés de la glaciation du Würm ; **Fxa** : Colluvions et dépôts de pentes quaternaire datées de la glaciation du Riss ; **g2b** et **g2a** : Molasses de Moulayres contenant les bancs de poudingue datés de l'Oligocène, étage Stampien.



9. La Gravette (Les Vignes des Garbasses). Versant sud de la vallée de l'Aussou, sur sol de colluvions et de dépôts de pente quaternaires (voir aussi Fig. 1).



10. La Gravette (Les Vignes des Garbasses). Versant sud de la vallée de l'Aussou, sur sol de colluvions et de dépôts de pente quaternaires. Noter la richesse du sol en galets.



11. Les Pagèses (Les Vignes des Garbasses). Versant sud de la vallée de l'Aussou. Parcelle entourée de bois, sur sol de colluvions et de dépôts de pente quaternaires. Noter la richesse du sol en galets.

Plusieurs parcelles du domaine, situées en partie basse du vallon de l'Assou, proche du *Bousquet*, jouissent d'un même contexte géologique. Bien que cartographié en Oligocène (g2b1,), il s'agit d'un même type de terrain colluvionnaire, très enrichi en galets de Oligocène immédiatement sous-jacent. Les cépages blancs et la parcelle de grenache y sont établis (**Fig. 12**).





12. Le Bousquet (Les Vignes des Garbasses). Cépage grenache sur colluvions quaternaires riches en galets.

Un même type de terroir est observé sur toutes les parcelles de l'appellation situées sur le versant méridional de la vallée du Dadou, autour du lieu-dit *En Galinier* (**Fig. 13**). Le domaine des Vignes des Garbasses y exploite notamment une pièce, orientée nord, entre 265 et 280 m d'altitude, consacrée au seul cépage prunelard (**Fig. 14**). Elle est établie sur des colluvions fines, légèrement argileuses en partie haute, qui deviennent nettement graveleuses en partie basse où le sous-sol conglomératique oligocène sous-jacent et peu profond, peut être bien observé sur le talus du chemin goudronné qui borde la vigne.



13. En Galinier (GAEC de la Marronnié). Versant sud de la vallée du Dadou. Parcelle sur sol de colluvions quaternaires riches en galets.



14. En Galinier (Vignes des Garbasses). Versant sud de la vallée du Dadou. Cépage prunelard sur colluvions quaternaires, argileuses en haut de pente, graveleuses et riches en galets en bas de pente.

L'effet physique des galets est bien connu (accumulation de chaleur diurne restituée la nuit, accentuation de la réverbération). Il est atténué par l'orientation nord du coteau, ce qui permet la conservation d'une bonne acidité. Les galets permettent aussi un bon drainage et la profondeur de ce sol participe à une bonne régulation des apports hydriques, qui ne parviennent cependant pas à compenser les effets d'un climat sud-tarnais chaud et sec, notamment en arrière-saison.

Autres terroirs de Cabanès

Plusieurs pièces des Vignes des Garbasse situées sur le plateau de la Téulière, aux lieux-dits la Téulière et Fontoulze, sont établies sur la haute terrasse quaternaire de l'Agout (Mouline, 1971, notée Fw-Fv-p), à une altitude qui dépasse 300 m. Les effets rafraichissants de l'altitude et des vents dominants y sont tempérés par le cloisonnement et l'abri procuré par l'important couvert boisé de ce relief. Le terrain y est encore particulièrement graveleux (**Fig. 15**), cette fois constitué d'une majorité de galets de quartz apportés au Quaternaire par l'Agout, mais il est également nourri par les couches conglomératiques de l'Oligocène présent à faible profondeur. Le sol y est induré, peu fertile et la vigne, ici de la syrah, semble bien souffrir du manque de profondeur du sol.

Les terroirs sont marqués par l'omniprésence des sols de graves, sur des sols colluvionnaires profonds et bien drainés.

Le domaine « Les Vignes des Garbasses »

Situé au Bousquet, à Cabanès, le domaine est acquis par la famille Fontaine au sortir de la dernière guerre. Il a vu se succéder trois générations « de paysans », comme aime à se définir Guy Fontaine. Il est alors mené en polyculture par les grands-parents, puis par les parents de Guy Fontaine. L'élevage bovin ne sera abandonné qu'en 1998. Le domaine est restructuré en 2014-15 avec le remplacement des cépages sauvignon, mauzac, jurançon et cabernet sauvignon par des cépages autochtones des pays tarnais, le duras, le braucol et le prunelard. Y sont ajoutés des cépages rhodaniens, syrah et viognier, et un cépage d'expression plus méridionale, le grenache, qui se révèleront bien adaptés au climat le plus méridional du Tarn.

Depuis, Françoise et Guy Fontaine se consacrent à la monoculture de la vigne sous la dénomination « **Les Vignes des Garbasses** » et exploitent jusqu'à 25 ha de vignes, actuellement recentré sur 13 ha des meilleurs terroirs.

Les vignes du domaine sont disposées en plusieurs îlots, qu'une boucle de randonnée, *la Birado*, permet de découvrir avec ses terroirs, ses cépages et ses outils vini-viticoles.

L'encépagement comporte 90 % de cépages rouges : des cépages locaux, duras (1,5 ha), braucol (1,5 ha), prunelard (1,6 ha) ; plusieurs cépages océaniques en petite quantité, merlot, cabernet sauvignon et gamay ; une importante proportion de cépages rhodanien, telle la syrah, déjà bien implantée dans tout le Gaillacois et, de façon plus étonnante, du grenache noir dont il s'agit, à notre connaissance, de la seule implantation dans le Tarn.

Les cépages blancs ne dépassent pas 10 % du total, avec environ 1 ha de len de l'el, de muscadelle et de viognier.

La vigne est conduite avec une démarche durable fondée sur une économie de moyens : modération chimique, réduction des insecticides par confusion sexuelle, herbage partiel et désherbage minimum sous les pieds de vigne,... et une consommation annuelle de 180 à 200 litres de gasoil/ha pour un bilan carbone « *dont bien des vignerons en bio pourraient s'inspirer* ». Le rendement moyen de la propriété est de 35 h/ha.

La récolte est mécanisée à 90 % pour un meilleur choix des maturités et profiter d'un égrappage total. Les vendanges restent toutefois manuelles pour un confidentiel Gamay primeur en macération carbonique et pour une récolte sélective de grains nobles sur la cuvée muscadelle - len de l'el surmûrie.



15. Téulière (Vignes des Garbasses). Parcelle de syrah sur sol graveleux de haute terrasse quaternaire de l'Agout, à 300 m d'altitude. Noter la richesse en galets de quartz, le sol peu profond, maigre et peu fertile.

Les vins

Les cépages sont vinifiés séparément afin d'exalter leur typicité, puis éventuellement assemblés. Ils sont élevés en cuves ciment ou inox. Leur fruit n'est altéré par aucun passage sous bois.

Les rouges

« Lou Bi » est la cuvée traditionnelle du domaine, issue d'un assemblage braucol-duras-syrah-cabernet sauvignon, « cosmopolite » mais très réussi, qui magnifie les qualités de chacun des cépages et donne un vin structuré, long et fruité.

La cuvée braucol monocépage « *Espante* », à la robe pourpre, profonde, au nez de fruits murs sur le cassis, et la bouche soutenue par une acidité remarquable sur ce terroir, aux tanins encore bien présents en finale, à attendre un peu.

Guy Fontaine voue une passion pour le cépage prunelard, dont les tanins sont pourtant difficiles à assagir. Inlassablement, après de nombreux essais, des échecs, mais aussi de belles réussites (cuvée *Esperat*), il s'essaie maintenant à la vinification en jarres de Castelnaudary « pour arrondir les tanins ».

Des blancs

Un blanc de muscadelle-len de l'el, au nez de fleurs blanches, à la fraicheur remarquable sous ce climat, et un viognier, dans un style plus méridional, aux accents abricotés.

Un blanc perlé, si cher aux traditions gaillacoises, n'est pas réalisé tous les ans.

Des rosés

Un grenache peu coloré, onctueux et fruité, comme une friandise ;

Dans un autre style, un duras-braucol-cabernet sauvignon de saignée (*R osée*) d'une couleur intense, sanguine, profonde, un véritable rosé de table, vineux,... certainement apte à un certain vieillissement. A ne pas manquer.

Un effervescent, dont une méthode ancestrale muscadelle-viognier, dans laquelle il faut constater le parti pris de l'absence de mauzac, une liberté donnée par l'absence de cahier des charges sur ce vin.

Un blanc surmûri, issu d'un tri sélectif de pourriture noble sur muscadelle et len de l'el, pour une cuvée vendange tardive « *aoûto blanco* ».

Vigneron inventif, sans à priori, Guy Fontaine est prêt à toutes les aventures dès lors qu'elles font avancer sa connaissance. Vigneron précis et méticuleux à la vigne comme en cave, ses vinifications exaltent le côté harmonieux, fruité et équilibré des vins, en mettant en avant le caractère du cépage, dont certains sont pourtant difficiles à dompter.

Privilégiant les circuits courts, vous retrouvez les vins des « Vignes des Garbasses » sur les marchés de Colomiers, Mazamet, Castres et Revel. Mieux, il faut venir déguster les vins au domaine où vous pourrez apprécier la pédagogie et le sens de l'accueil de *Fanchon* et de Guy Fontaine.

A ne pas manquer, les Apéros Vigneron, Brunch, Dégustations et Soirées Guingette à 20, avec tapas, grillades, groupe musical, arrosées de vins du domaine, avec modération, et de convivialité, sans modération,...



Philippe Fauré et Bernard Mathey Mars 2024

Nous remercions chaleureusement Olivier Llobregat (IFV, Saint-Sulpice) d'avoir partagé avec nous sa grande connaissance du vignoble tarnais. Merci à Marc Medevielle pour ses remarques et sa relecture qui ont permis l'amélioration de ce texte. Nous devons à Guy Fontaine l'essentiel des informations concernant les pratiques culturales et les vinifications du domaine Vignes des Garbasses.

Choix bibliographique:

Astre G. (1959) – Terrains stampiens du Lauragais et du Tolosan. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, 94. 167 p.

Mengaud L. (1927) – Stratigraphie des environs de Briatexte (Tarn). Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse, 56 : 147-161.

Mouline M.-P. (1967) – Étude des poudingues dits de Puylaurens. Leurs conditions de mise en place, les conséquences paléoclimatiques de ces phénomènes. *Actes de la Société linnéenne de Bordeaux*, 104, B, 4, 16 p.

Mouline M.-P. (1971) - Carte géologique de France (1/50 000), feuille Lavaur. BRGM, Orléans.

Mouline M.-P. (1989) – Sédimentation continentale en zone cratonique. Le Castrais et l'Albigeois au Tertiaire. Thèse Université de Bordeaux III. 878 p. et CLVIII p.

Fauré Ph. (2021) – Les conglomérats tertiaires (Éocène, Oligocène) du Tarn dans le contexte de l'avant-pays des Pyrénées Historique, contexte géodynamique *Carnets natures*, 8 : 91-101. https://carnetsnatures.fr/volume8/conglomerats-tarn-faure.pdf



Déguster • Partager • Savourer

Françoise et Guy Fontaine 415 route des vignes 81500, Cabanès garbasses@gmail.com https://www.vignesdesgarbasses.fr



16. Les Pagèses (Les Vignes des Garbasses).



17. Le Soulas. Parcelle de vigne sur colluvions quaternaires riches en galets. Versant nord de la vallée de l'Agout.